

Le nationalisme acadien et l'émergence de la littérature acadienne (1875-1957)

Denis Bourque

Résumé

Le nationalisme acadien qui prend forme surtout à l'occasion des conventions nationales, et notamment le récit commun qui lui sert principalement d'assise, donnera lieu, dans la première moitié du vingtième siècle surtout, à l'émergence d'une littérature acadienne sinon abondante, du moins convaincue du rôle qu'elle doit jouer dans la définition et dans la perpétuation d'une identité acadienne distincte, voire dans la lutte pour la survie de la « nation » acadienne. Soulignons que cette littérature est également assez variée puisqu'elle regroupe tous les genres. Outre des discours, la littérature acadienne émergente rassemble des essais, des pièces de théâtre, des romans et des recueils de poésie. Faire revivre l'histoire, recréer les grands mythes de l'Acadie en même temps que ses héros, défendre sa langue, ses traditions, ses coutumes et sa religion, voilà les buts que se fixent les premiers écrivains acadiens. Leurs œuvres peuvent être perçues comme une mise en œuvre sur le plan littéraire du discours nationaliste de la fin du dix-neuvième siècle.

Abstract

This article proposes that Acadian nationalism was shaped by both the Acadian National Conventions and also by a collective narrative serving as the foundation of that nationalism. These forces gave rise to an emerging Acadian literature during the first half of the twentieth century. Although not yet profuse at that time, the literature was nonetheless committed to determining and ensuring a distinct Acadian identity, including a struggle for survival of the Acadian "nation." Notable, especially, was the generic diversity of this early literature. In addition to nationalist speeches, it included essays, plays, novels, and poetry. It offered, as well, a regeneration of history, particularly great myths and heroes, and it defended language, traditions, customs, and religion. These objectives of the first Acadian writers can thus be construed as an expansion of the nationalist discourse that was taking place at the end of the nineteenth century.

Contexte

Si la Guerre de sept ans (1755-1763) s'achève avec le traité de Paris qui concède la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne, elle commence avec la déportation des Acadiens. Les historiens, comme les écrivains, ont beaucoup insisté sur les effets dévastateurs de celle-ci sur le peuple acadien. Environ deux tiers de la population sont dispersés, surtout dans les colonies américaines, et la moitié de ceux qui ont été déportés n'ont pas survécu à la déportation. Ainsi, le tiers de la population a disparu et le reste a été disséminé pendant cette tragédie dont l'ampleur a fait en sorte qu'on en ait « multiplié les dénominatifs : le Grand Drame, le Grand Dérangement, la Tourmente, la Grande Tragédie, le

Démembrement, l'Expulsion, la Dispersion, la Déportation, et peut-être d'autres ...¹ ». Après la déportation, deux autres dates en particulier, parfois trois, sont retenues par les historiens comme marquantes de l'ensemble du parcours acadien puisqu'elles signalent l'arrivée d'une ère nouvelle, la réapparition des Acadiens comme peuple, leur Renaissance après cent ans de silence et d'isolement, les *Cent ans dans les bois*², selon Antonine Maillet, qui ont suivi la déportation. Les historiens, dont Rameau de Saint-Père, Émile Lauvrière et Antoine Bernard, s'accordent généralement pour dire que la Renaissance acadienne commençait en 1864 avec la fondation, par des pères Sainte-Croix venus du Québec, du collège Saint-Joseph de Memramcook, qui dotera les Acadiens d'une première génération d'hommes instruits. Ces prêtres, politiciens, instituteurs, journalistes et autres gens exerçant des professions libérales étaient décidés à travailler à la réorganisation de la société, au relèvement du peuple acadien, toujours profondément marqué, disait-on, par les séquelles néfastes de la déportation et menacé dans son existence même. On signale aussi comme événement important la fondation du premier journal acadien en 1867, *Le Moniteur acadien* qui se chargera de défendre les droits des Acadiens dans une société où ils occupent encore une place fort marginale. Par contre, ces mêmes historiens s'empressent aussi souvent de signaler une autre date comme véritable coup d'envoi de cette Renaissance acadienne commencée en 1864 : en effet, 1881, date de la première de dix conventions nationales acadiennes qui devaient mener à la fondation et à la consolidation d'un nationalisme proprement acadien, dynamique et indépendant, quoique fondé sur le modèle du nationalisme canadien-français (il faut entendre surtout québécois) de l'époque.

Il faut souligner que l'histoire des conventions nationales remonte, en fait, à 1880, date où avait lieu, à Québec, la seconde grande convention nationale des Canadiens français organisée par la Société Saint-Jean Baptiste³. Pascal Poirier, dans son introduction au volume *Conventions nationales des Acadiens*⁴, souligne qu'une centaine de représentants furent désignés « de toutes parts, dans chaque paroisse, dans chaque bourg de l'Acadie » (CNA, xiii) pour assister le 24 juin à la convention de Québec où « la septième Commission au programme [leur] avait été exclusivement réservée ». (*Ibid*) Pascal Poirier cherche donc à mettre en valeur l'aspect éminemment historique de l'événement : « C'était la première fois qu'ils [les Acadiens] étaient convoqués ensemble, depuis le jour où Lawrence⁵, au nom du roi d'Angleterre, les avait rassemblés dans l'église de Grand-Pré pour la suprême dispersion. » (CNA, xii) C'est à Québec même que fut engendré, chez ces délégués, le projet d'organiser une convention en Acadie l'année suivante, décidés qu'ils étaient de « s'occuper des intérêts généraux des Acadiens. » (CNA, 1)

Notons qu'une certaine réflexion sur la société acadienne avait déjà vu le jour et s'était nourrie à diverses sources historiques et littéraires, notamment l'ouvrage historique *La France aux colonies*⁶ de l'historien français Rameau de Saint-Père, paru en 1859, qui jetait les bases d'une tradition séculaire en historiographie acadienne, ainsi que le poème *Evangeline : A Tale of Acadie* de Henry Wadsworth Longfellow qui, en 1847, avait doté l'Acadie, à son insu bien sûr, de son épopée nationale⁷. Le sociologue Camille Richard écrit :

D'autres facteurs vont aussi avoir leur importance dans la naissance du nationalisme [...] Il s'agit de l'influence d'intervenants de l'extérieur. Longfellow et Rameau, par leurs œuvres, ont non seulement placé l'Acadie sur la carte du monde, mais ils ont beaucoup contribué à insuffler à l'élite nationale naissante, par leur inspiration et leur encouragement, le projet d'organiser collectivement l'Acadie nationale⁸.

La très grande majorité des discours prononcés à l'occasion de la première convention nationale acadienne en 1881 portent sur le choix d'une patronne ou d'un patron national et prennent la forme d'un débat sur la question. Ces discours sont d'une très grande importance, moins en raison de la question débattue, en vérité, que parce qu'il s'effectue une importante bifurcation du débat qui se transforme rapidement en une discussion sur la nature et sur l'orientation du nationalisme acadien lui-même.

La convention se divise très rapidement en deux factions antagonistes. D'un côté, il y a les partisans de la Saint-Jean Baptiste, fête nationale des Canadiens français, qui veulent manifester par leur choix la reconnaissance du peuple acadien envers le peuple canadien (il faut surtout entendre québécois) de sorte à resserrer les liens fraternels d'origine, de race, de langue et de religion qui les unissent. De l'autre côté, les partisans de l'Assomption de la Vierge Marie veulent à tout prix affirmer et maintenir la spécificité du peuple acadien par rapport au peuple canadien en choisissant une fête nationale distincte.

Le discours identitaire

Ainsi, l'un des aspects les plus importants de la polémique qui entoure le choix d'une fête nationale sera l'établissement d'un discours identitaire propre aux Acadiens. Camille Richard écrit :

La première prise de conscience collective acadienne des années 1860-1890, qui atteint son point culminant à Memramcook en 1881 et à Miscouche en 1884⁹, fut avant tout une prise de conscience d'exister comme peuple, une prise de conscience de la spécificité, de l'appartenance et de l'identité acadiennes, en somme une découverte d'être collectif. Selon nos recherches, environ deux tiers des thèmes exprimés à la Convention de Memramcook se rapportent à l'Acadianité ou à la spécificité acadienne¹⁰.

En effet, pour justifier leur choix d'une fête nationale distincte, plusieurs orateurs sont amenés à définir de près les traits identitaires particuliers aux Acadiens et ceux qui les distinguent des autres peuples, et de façon plus spécifique encore, du peuple canadien français. On en arrive ainsi à établir une véritable nomenclature des traits distinctifs du peuple acadien qui servira de point de référence pour les générations à venir et qui conserve une certaine pertinence, même de nos jours.

L'identité acadienne, affirme-t-on, est fondée, en un premier temps, sur la langue française et la foi catholique que les Acadiens partagent, en même temps qu'une origine commune, avec le peuple canadien : « ... vous ne formerez une race à part, vous ne serez le peuple acadien, qu'en autant que vous resterez français et catholique » (CNA, 31), affirme Sir Hector Langevin, au début de la convention. Il existe pourtant, affirme le Rév. S. J. Doucet, au-delà de ces traits identitaires communs aux Acadiens et aux Canadiens, des traits caractéristiques qui les distinguent : « ...un caractère national très distinct peut se former à la longue, affirme-t-il, en dépit d'une identité de langue, de religion et d'origine. » (CNA, 43) Ce caractère national distinct, cette identité acadienne, s'est forgée, poursuit-il, par le biais de circonstances et d'événements historiques particuliers échelonnés sur presque trois siècles :

Voulez-vous savoir, messieurs, ce qui fait que le petit peuple acadien se distingue de tous les peuples de la terre, sans même excepter le peuple canadien? C'est parce que les circonstances qui se rattachent à son origine et qui ont entouré son existence sont différentes de celles qui ont formé le caractère national des autres peuples. Ouvrez son histoire et vous y trouverez le récit de ces circonstances. Ce sont les vicissitudes orageuses de son existence, jointes à son long isolement de la France et du Canada, qui

ont formé sa physionomie nationale et qui le font reconnaître comme un peuple distinct au milieu de tous les peuples qui l'entourent. (CNA, 44)

C'est donc avant tout son histoire distinctive qui accorde au peuple acadien sa spécificité. Sans se référer aux événements historiques précis, l'orateur évoque le fait qu'à l'origine, l'Acadie formait une colonie distincte qui s'est développée en marge de la mère patrie et de la Nouvelle-France. Il rappelle également les troubles qu'a connus l'Acadie tout au long de son existence, entre autres l'instabilité politique et la tragique déportation de 1755 à 1763 qui ont marqué son sort. Or, affirment d'autres orateurs, les Acadiens forment aussi un peuple distinct en raison de leurs traditions, leurs coutumes et leurs aspirations qui sont différentes de celles des autres peuples : « Comme partie distincte [...] de la population, comme Acadiens, nous avons des traditions, des coutumes, des aspirations qui nous sont propres » (CNA, 23), affirme Pierre-Amand Landry. « [N]ous ne cesserons pas d'être Acadiens-Français. Nos coutumes, nos traditions, notre histoire et notre nom - ce sera là l'inviolable Acadie » (CNA, 52) affirme, pour sa part, Philéas-Frédéric Bourgeois. À la source de l'idéologie des conventions nationales, dont le but est de fonder une praxis ou pratique sociale pour assurer à la collectivité acadienne une survivance à long terme, il s'élabore également un discours identitaire lui-même fondé sur la langue, la religion, l'origine, les traditions et coutumes du peuple acadien et surtout sur son histoire qui est considérée unique.

L'Acadie mythique

Cette histoire donne lieu à la création, dans le discours, d'un récit commun fondé dans le mythe et plus précisément sur la mythification des trois grandes époques historiques de la nation acadienne : la Origines, la Déportation et la Renaissance acadienne de la fin du dix-neuvième siècle. En fait, ce récit de l'histoire mythifiée ressurgit sans cesse dans le discours de façon presque rituelle, comme un leitmotiv qu'on se plaît à répéter. On peut dire qu'il accorde au discours sa raison d'être et son unité interne et il a des fonctions idéologiques précises : notamment celle de sensibiliser l'auditeur acadien à son histoire, de l'émouvoir et d'éveiller en lui le sentiment patriotique en vue d'agir, cette action devant contribuer de façon concrète à la survivance de la nation acadienne.

Paradoxalement, en un sens, c'est d'abord vers une œuvre littéraire que se tournent les orateurs dans leur élaboration des mythes fondateurs. Cette œuvre, c'est *Évangéline* du poète américain Longfellow qui, presque cent ans après la déportation, tel que rapporté plus haut, dotera l'Acadie de son épopée fondatrice. En effet, ce poème fonde les grands mythes qui nourrissent le discours idéologique et aussi la littérature acadienne jusqu'à l'époque moderne, bien qu'il ne soit pas le seul texte à le faire¹¹. Dans le récit commun, comme dans le poème épique, on assiste à l'évocation d'une espèce d'âge d'or de l'Acadie, d'une période de bonheur et d'innocence champêtre, de paix, d'abondance et de prospérité qui précède la déportation. Mgr Richard affirme : « Au milieu de ce nouveau paradis terrestre régnait la paix, la tranquillité, l'innocence. » (CNA, 181) Ainsi, afin de compenser un sentiment d'infériorité clairement ressenti, on crée une image embellie, idéalisée de l'Acadie et des Acadiens qu'on cherchera à perpétuer jusque dans le présent. Or ce mythe édénique fait vite place dans le discours social à un autre mythe : celui du paradis perdu ou de la déportation qui, lui, se caractérise par ses aspects particulièrement brutaux et fait des Acadiens un « peuple martyr »¹². La déportation, comme c'est le cas dans le poème de Longfellow, est parfois décrite comme une espèce de grande conflagration universelle accompagnée de signes terribles dans le ciel, d'où l'aspect nettement eschatologique de ce mythe. Enfin, le discours donne lieu à la création d'un troisième grand mythe fondateur du récit commun acadien :

celui de la Renaissance acadienne qui contient l'idée d'une espèce de résurrection du peuple et celle d'un retour à l'âge d'or de l'Acadie.

Ces mythes, dans le discours comme dans les œuvres littéraires, seront placés au service de l'idéologie qui, plus pragmatique que le mythe, propose une lecture de l'histoire en vue de l'action. Ils vont permettre aux idéologues comme aux écrivains de proposer aux Acadiens des modèles exemplaires de conduite qui devront favoriser la survivance et l'épanouissement de la collectivité. « Nos ancêtres ont été des héros avant, pendant et après la déportation¹³ », écrivait Anselme Chiasson. Les ancêtres courageux, qui ont fidèlement conservé leur héritage linguistique et religieux à travers des périls innombrables, accèdent au rang des héros et sont cités en exemple. Ainsi les premiers auteurs acadiens, tout en évoquant les jours heureux de l'Acadie originelle et les horreurs de la déportation, auront souvent tendance à mettre en scène des personnages qui ont résisté aux Anglais ou combattu contre eux pendant la déportation plutôt qu'à reproduire tout simplement les personnages dociles qui caractérisaient ceux du poème de Longfellow. En insistant sur la force, le courage et la résilience des ancêtres, en les présentant comme modèles à imiter, le discours nationaliste invitait les Acadiens à passer à l'action, à lutter pour l'obtention de leurs droits, à prendre en main leur propre destinée. En même temps, ils ouvraient la voie à la création, en littérature, de héros incarnant la résistance autant que la soumission, de personnages destinés à devenir à leur tour, et à l'instar des ancêtres dont ils constituent le plus souvent des représentations, des modèles d'action héroïque.

Émergence de la littérature acadienne

Le discours identitaire né des conventions nationales, et notamment le récit commun qui lui sert principalement d'assise, donnera lieu, dans la première moitié du vingtième siècle surtout, à l'émergence d'une littérature acadienne sinon abondante, du moins convaincue du rôle qu'elle doit jouer dans la définition et dans la perpétuation d'une identité acadienne distincte, voire dans la lutte pour la survie de la « nation » acadienne. Soulignons que cette littérature est également assez variée puisqu'elle regroupe tous les genres¹⁴. En fait Marguerite Maillet, dans son *Histoire de la littérature acadienne*, considère que les discours de l'époque constituent en eux-mêmes des textes littéraires. « Les sermons et discours, affirme-t-elle, [...] malgré un style quelque peu redondant et pompeux - selon la mode du temps - sont de la bonne prose. De façon générale, les orateurs savent manier les techniques classiques de leur art, leurs discours sont bien charpentés, et leur message est livré avec vigueur et clarté¹⁵. » Leur littérarité a d'ailleurs été attestée par Anne-Marie Robichaud dans un article où elle écrit : « En se dotant d'instruments d'instruction et d'expression, les Acadiens ont aidé l'éclosion d'une production littéraire dont les discours sont le premier témoignage. [...] Les discours constituent donc la première production littéraire acadienne¹⁶. » Outre ces discours, la littérature acadienne émergente rassemble des essais, des pièces de théâtre, des romans et des recueils de poésie. Faire revivre l'histoire, recréer les grands mythes de l'Acadie et ses héros, défendre sa langue, ses traditions, ses coutumes et sa religion, voilà les buts que se fixent les premiers écrivains acadiens. Leurs œuvres peuvent donc être perçues comme une mise en œuvre sur le plan littéraire du discours nationaliste de la fin du dix-neuvième siècle.

Le premier Acadien à s'intéresser aux lettres fut Pascal Poirier (1859-1933), l'un des patriotes acadiens les plus impliqués dans l'organisation des conventions nationales et l'un de leurs orateurs les plus éloquents et distingués. Voué, dès un jeune âge, à une carrière brillante – à sa sortie du collège, il est nommé maître des postes de la Chambre des communes à Ottawa – il est nommé sénateur à titre de représentant des Acadiens à l'âge de 33 ans. En 1875, on joue à Ottawa une tragédie en cinq actes signée

de sa plume et intitulée *Les Acadiens à Philadelphie*¹⁷ dont les recettes seront versées aux Acadiens emprisonnés suite à l'insurrection de Caraquet qui avait eu lieu la même année¹⁸. On a longtemps cru que le manuscrit de cette pièce avait brûlé en 1921 dans l'incendie du Parlement canadien où le sénateur gardait ses papiers. Toutefois, le manuscrit a été retrouvé aux Archives des pères eudistes à Charlesbourg et déposé au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton en 1979¹⁹. La pièce est demeurée inédite jusqu'à sa publication aux Éditions d'Acadie en 1998. Poirier y raconte les périls auxquels sont exposés un groupe d'Acadiens déportés à Philadelphie en traçant un portrait d'innocence qui n'est pas sans rappeler le poème de Longfellow. Si les personnages évoquent, comme dans ce passé déjà lointain, les jours heureux de l'Acadie originelle, la pièce dans l'ensemble décrit surtout les horreurs de la déportation et de l'exil. C'est ainsi que Jacques, le héros, se rappelle la séparation cruelle des familles et l'implacable brutalité des soldats britanniques qui ont assassiné sa mère sous ses yeux :

Les femmes, qu'un instant à l'église ils admettent,
Entrent pleurant, criant, et dans nos bras se jettent
Une dernière fois, suprême embrassement.
[...]
Hurlant à cette vue, alors les militaires
Commencent l'œuvre horrible. Ils arrachent les pères
Des bras de leurs enfants, les filles de leurs mères,
L'épouse de l'époux, les frères de leurs sœurs.
Qui résiste est tué. Tout n'est que cris, clameurs,
Sanglots, gémissements...²⁰

L'image que trace Poirier des Acadiens est encore une fois à l'instar de Longfellow, celle d'un peuple sacrifié, immolé, celle d'une « race martyre²¹ ». Car, en exil à Philadelphie,

... la souffrance et la faim et les chaînes,
En ont fait un troupeau de squelettes humains
Propres à l'abattoir...²²

Or, et cela peut paraître quelque peu paradoxal, Poirier réussit à faire d'eux, en même temps, des modèles d'action héroïque, car, une fois réduits à l'extrême et sur le point d'être vendus en esclavage, ils se révoltent contre les oppresseurs. Alors le « troupeau [...] propre[s] à l'abattoir » se métamorphose tout à coup en une troupe de lions prêts à se défendre :

Ils se sont révoltés, ont brisé leurs entraves.
On eut dit des lions...²³

Le vieillard qui mène l'insurrection renonce à la soumission qui caractérisait les personnages de la pièce, comme ceux de Longfellow en épousant la cause de la liberté :

[...] j'ai toujours prêcher [sic] la patience
Et la soumission. Toujours, dans la souffrance,
La persécution, lorsqu'on nous dépouillait
De nos biens, à Grand Pré; lorsqu'on nous envoyait
En exil [...]
...Mais lorsqu'en esclavage

On vient nous vendre, alors, je dis : « plus de serments,
 Brisons nos fers. Mourons, puisqu'il le faut, enfants,
 Mais mourons libres! »²⁴

Quant à Jacques, il a clairement rejeté toute soumission et toute résignation et il est prêt à user de violence, même de violence extrême, pour arriver à son but de libérer les Acadiens tenus prisonniers à Philadelphie. Aussi la pièce s'achève-t-elle dans un bain de sang alors que les Acadiens se retrouvent vengés par l'assassinat de leurs oppresseurs, quoique le vieillard soit tué également et fasse figure de victime sacrificielle.

Or, on se souvient aussi de Poirier comme essayiste et comme linguiste qui a voulu réhabiliter le parler franco-acadien. Ainsi, il est l'auteur, notamment, du *Glossaire acadien*, paru à l'origine sous forme de fascicules, mais récemment réédité²⁵, et qui constitue le premier dictionnaire de la langue acadienne. Parmi ses essais, il faut mentionner *Le Parler franco-acadien et ses origines*²⁶, paru en 1928, où Poirier emploie sa vaste érudition pour démontrer que la langue des Acadiens, considérée par plusieurs comme un patois, « est celle que leurs pères ont apportée de la Touraine et du Berri, dans la première partie du XVII^e siècle » et que « [p]our un Acadien, rougir de sa langue maternelle, c'est un peu rougir de la France²⁷. » Il s'applique également à révéler la présence d'expressions et de mots acadiens dans les grands textes écrits en français, et cela jusqu'au tout premier, *Les serments de Strasbourg*. Cette apologie de la langue franco-acadienne constitue aussi une affirmation et une défense de la spécificité du peuple acadien et de son identité propre. Cela est d'autant plus évident que Poirier s'y attache à décrire les mœurs, les coutumes, les traditions particulières aux Acadiens. Sa présentation du lexique, en effet, est intégrée au vécu des Acadiens du dix-neuvième siècle, et la description très élogieuse qu'il en fait évoque également le mythe de l'âge d'or du peuple acadien et la vie champêtre idyllique que décrivait Longfellow. Poirier trace le portrait d'un peuple heureux, insouciant, aimant s'amuser, et simultanément généreux, charitable et religieux :

...ils se contentaient du présent, de la joie de vivre, qu'ils faisaient, le plus qu'ils pouvaient, communicative et sereine [...] Au coup de l'angélus, chacun se découvrait et s'inclinait [...] Si les *travailleurs*²⁸ étaient aux champs, et qu'il n'y eut pas de cloche au clocher de l'église [...] on *huchait*²⁹ après eux, de la maison, ou s'ils étaient trop éloignés, on les appelait avec un *borgo*³⁰. [...] Le dîner pris, les vieux se *ouêtraient*³¹ une *escousse*³² [...] Les longues soirées d'automne et d'hiver se passaient joyeusement [...] On *jasait*³³; on *tirait des détours*³⁴; on chantait des chansons de France, des *complaintes*, et l'on contait des contes³⁵.

Contemporain de Poirier, André-Thaddée Bourque (1854-1914) est prêtre, musicien-pédagogue et auteur-compositeur de nombreux chants patriotiques dont le célèbre *Évangéline* qui fut chanté pendant un demi-siècle dans les paroisses acadiennes et dans les grands rassemblements patriotiques. Bourque publie en 1911, un recueil de récits intitulé *Chez les anciens Acadiens : causeries du grand-père Antoine*, réédité en 1994³⁶. Cet ouvrage qu'il rédige avec un talent de conteur incontestable, Bourque l'adresse, dans l'avant-propos, à un public acadien. Comme Poirier, Bourque s'attache à décrire les mœurs, les coutumes, le mode de vie traditionnel des Acadiens du dix-neuvième siècle, mais également leurs croyances et légendes. Ainsi, ce recueil constitue en quelque sorte une fresque des traits identitaires particuliers aux Acadiens. Le but de l'auteur était incontestablement d'encourager le peuple acadien et particulièrement la génération montante, à conserver leur identité en imitant leurs ancêtres. C'est ainsi qu'il écrit à la fin de l'ouvrage : « ... mes jeunes amis, laissez-moi vous faire une dernière

exhortation. Marchez sur les traces de vos nobles ancêtres les anciens Acadiens. Comme eux soyez toujours fidèles à votre sainte religion, gardez votre doux parler français et aimez votre pays³⁷ ».

La description que fait Bourque des anciens Acadiens évoque, elle aussi, l'image idyllique d'un bonheur champêtre tracée d'abord par Longfellow. Bourque insiste beaucoup sur la paix, l'harmonie, l'entraide, la joie de vivre qui régnait, autrefois, selon lui, dans la communauté acadienne sous forme d'une grande famille : « On avait coutume autrefois dans notre pays d'être très charitable les uns envers les autres et par conséquent de beaucoup s'entraider. [...] [L]a charité fraternelle, la confiance et la bonne entente entre voisins existaient à ce point de ne faire pour ainsi dire qu'une seule famille de tout un village³⁸ », fait-il dire à son narrateur, le grand-père Antoine.

Or, le livre de Bourque, à l'instar de la pièce de Poirier, se démarque par un trait nouveau par rapport à Longfellow en ce qui a trait à la représentation des Acadiens. Le texte semble inaugurer un aspect important de la littérature acadienne du vingtième siècle lié, lui aussi, à l'identité et à l'idéologie nationaliste. Bourque et un bon nombre d'écrivains après lui tels que James Branch, Antoine Léger, Alphonse Deveau, Emery LeBlanc et Antonine Maillet, cherche à créer une nouvelle image des Acadiens qui vient contredire, du moins à certains égards, celle créée par Longfellow, l'image d'un peuple docile et martyr qui, à genoux, au moment même d'être déporté, demande à Dieu de pardonner à ses spoliateurs. Outre à la création de héros de la trempe de Jacques dans *Les Acadiens à Philadelphie*, le discours nationaliste fera place notamment à l'apparition d'héroïnes qui, pour emprunter un terme de Renate Usmiani à propos des héroïnes d'Antonine Maillet, engendrent déjà de véritables « Anti--Évangélines³⁹ ». C'est ainsi que Bourque mettra en scène le personnage légendaire de la tradition orale, Madeleine Bourg qui, à la veille de la déportation, résiste seule, fusil en main, à un Anglais voulant la dépouiller de ses biens. Si le récit présente des cas d'intertextualité avec le poème de Longfellow, il s'en démarque aussi, de façon parfois dramatique, par la force de caractère, la témérité, voire l'agressivité de l'héroïne. Bourque reprend, à plusieurs égards, le contexte de la première partie du poème de Longfellow. Alors, comme dans *Évangéline*, nous sommes ici « à la veille du *grand dérangement*⁴⁰ » dans un pré rendu riche et fertile au moyen d'aboiteaux, sur la ferme de Jean Bourg, « un habitant à l'aise⁴¹ » et heureux qui personnifie à la fois Benoît Bellefontaine, le père d'Évangéline, et Gabriel Lajeunesse, son fiancé, de par l'amour et le bonheur qu'il partage avec sa femme Madeleine. Or celle-ci, se retrouvant seule à la maison, est confrontée à un Anglais de grande taille qui s'insurge brusquement dans sa demeure, la menace et exige qu'elle lui remette l'argent qu'il y a dans la maison. Celle-ci, plutôt que d'obéir docilement au commandement de l'Anglais, lui répond avec fureur et dédain, niant qu'elle ait quelque argent caché : « Lâche! ... lui dit Madeleine qui commençait à sentir tout son sang bouillir de colère. [...] Je n'ai pas d'argent et lors même que j'en aurais une fortune je ne t'en donnerais pas un seul sou⁴². » Sur ces entrefaites, le voleur se dirige instinctivement vers le coffre qui contient « l'héritage de [ses] enfants⁴³ » pour en forcer le couvercle avec un tisonnier. Madeleine alors, avec la rapidité de l'éclair, décroche un fusil suspendu au mur, vise l'Anglais et menace de le tuer : « Sors d'ici, lui crie-t-elle, ou je te tue [...] Oui, sors au plus vite, lui dit notre héroïne, le visant toujours, et ne reviens pas, car je te tuerais comme un chien⁴⁴ ». Il va sans dire qu'un tel courage et encore plus une telle agressivité et une telle violence verbale sont inimaginables de la part d'Évangéline qui se caractérisait par sa docilité et sa soumission : ainsi Madeleine, par ses paroles et par ses gestes, s'en démarque nettement et constitue un nouvel archétype de la femme acadienne dont la bravoure ne se limite plus à persévérer dans la souffrance et l'épreuve, mais s'étend aux actes les plus courageux pour conserver « l'héritage ». Et pour combler à sa vaillance comme à sa hardiesse, le récit nous apprend que Madeleine a posé ce geste courageux tout en sachant que le fusil n'était pas chargé.

Le dramaturge James Cormier Branch (1907-1980) insistait, lui aussi, sur le courage et la détermination, voire la ferveur insurrectionnelle, des anciens Acadiens. Dans *Vive nos écoles catholiques! Ou la Résistance de Caraquet*⁴⁵, véritable drame patriotique, publié en 1929, Branch met en scène les événements entourant une confrontation armée qui eut lieu en 1875 entre un groupe d'Acadiens et les forces de l'ordre anglo-saxonnes au Nouveau-Brunswick. Dans la pièce, ces Acadiens ont réagi avec violence contre la promulgation d'une loi interdisant l'enseignement de la religion catholique dans les écoles, menaçant ainsi leur survie identitaire, car à l'époque, langue et foi sont intimement liées. Les Acadiens se sont matés après qu'un des leurs, Philippe Mailloux, soit tombé sous les balles. Empisonnés et enfin libérés, ces Acadiens partagent la ferme intention de continuer la lutte pour l'obtention d'écoles catholiques. Une autre pièce de Branch, *L'Émigrant acadien*, également publiée en 1929, a été écrite en réaction contre la menace de l'urbanisation et l'émigration des Acadiens vers les États-Unis qui, par vagues successives, vidait l'Acadie d'un grand nombre de ses habitants. Ces éléments mettaient à risque la survivance de l'identité et de la culture acadiennes. Toute inspirée du discours traditionnel sur l'émigration et l'agriculture mis de l'avant de façon notable lors des conventions nationales, cette pièce a été écrite avec des objectifs didactiques et idéologiques évidents : l'auteur veut dissuader la jeunesse acadienne d'émigrer aux États-Unis en exposant les dangers qu'elle court. Branch se fait défenseur de la langue, de la foi et de la vie traditionnelle et il cherche donc à perpétuer le mythe selon lequel les Acadiens forment une société idyllique où règnent le bonheur et la fraternité. La lettre d'un émigré en atteste : « L'air pesant de la ville nous étouffe. Je m'ennuie de la campagne acadienne : là je n'étais pas riche mais j'étais heureux. Comme je voudrais maintenant retourner sur la terre au milieu des bons voisins où l'on vit comme des frères⁴⁶! ». Mais c'est surtout au personnage du père qu'il revient de faire l'apologie de la tradition et de la terre natale :

Oh! Mes enfants, vous êtes jeunes, vous autres, et ne comprenez pas tous les liens qui rattachent vos pères à ce sol béni des ancêtres. [...] L'Acadie pour nous, les vieux, c'est l'humble coin de terre où nous sommes nés, où nos ancêtres dorment, où nous espérons vous voir vivre un jour. C'est la campagne si riante en été et si blanche en hiver. [...] c'est notre vie de famille si souriante malgré nos petites misères; c'est notre moralité qu'on vante ailleurs mais qu'on n'imite nulle part [...] Ah, mes enfants, mes enfants, l'Acadie, l'Acadie, c'est le plus beau pays du monde pour ceux qui savent l'aimer⁴⁷!

Parallèlement à cette exaltation de la terre natale, Branch trace un portrait très sombre des États-Unis, lieu de souffrance, de dégénérescence et de perdition.

Deux autres dramaturges méritent d'être mentionnés ici. Il s'agit d'Alexandre Braud (1872-1939) qui, dans *Subercase*⁴⁸, met en scène la résistance héroïque du dernier gouverneur d'Acadie et des Acadiens à l'occasion du siège de Port-Royal en 1710, et Jean-Baptiste Jégo (1896-?) dont la pièce *Le Drame du peuple acadien*⁴⁹, inspirée de l'ouvrage historique *La tragédie d'un peuple*⁵⁰ d'Émile Lauvrière, a été couronnée par l'Académie française après sa publication en 1932. L'intertexte avec le poème de Longfellow y est abondant, toutefois Jégo met en scène des personnages qui, tout en étant victimes de la duplicité et de la cupidité des Britanniques, sont bien téméraires et savent se défendre, du moins verbalement. Cet auteur cherche à démontrer que ce sont les Britanniques plutôt que les Acadiens qui ont fait preuve de déloyauté et que la déportation ne peut d'aucune façon leur être imputée.

Antoine Léger (1880-1950) fut, de son vivant, l'un des grands défenseurs de la cause acadienne, succédant à Pascal Poirier au Sénat canadien et continuant la lutte que son prédécesseur avait mené en vue de l'acquisition par les Acadiens de leurs droits fondamentaux. Il participe aux conventions

nationales en tant qu'orateur et s'est fait l'historien de la Société l'Assomption⁵¹. Politicien donc, homme d'affaires, avocat, historien amateur, Léger se fait également romancier, nous dit-il, dans l'épilogue de son premier roman, afin de se placer au service des Acadiens, « pour prendre leur part et épouser leur cause devant l'histoire⁵² ». Léger est l'auteur de deux romans mettant en scène le drame historique de la Déportation des Acadiens : *Elle et Lui : tragique Idylle du peuple acadien* et *Une fleur d'Acadie : un épisode du grand dérangement*⁵³. En tant qu'écrivain et nationaliste acadien engagé et militant, Léger poursuit dans ses œuvres un but idéologique évident comme celui des orateurs des conventions nationales : d'éveiller chez les Acadiens, par l'évocation des événements tragiques de la déportation, le sentiment national et patriotique en vue de l'action, afin d'assurer la survivance de la nation acadienne. Il cherche à créer, chez ses lecteurs, un sentiment d'appartenance et d'identité nationale en faisant appel surtout à l'affect par l'évocation des souffrances du passé. Son premier roman se caractérise avant tout par son pathos, son désir d'émouvoir le lecteur devant le spectacle d'un bonheur parfait qui soudainement s'effrite pour faire place à des souffrances indescriptibles et à la mort. L'œuvre s'échelonne sur plusieurs périodes historiques : le Régime anglais (1710-1755), la déportation (1755-1763), l'exil et puis le retour en Acadie de certains groupes d'Acadiens et leur réinstallation sur de nouvelles terres. Dans la première partie du roman, Léger s'attarde à décrire les qualités et le mode de vie exemplaires, ainsi que les traditions et coutumes des Acadiens et en cela, il rappelle les écrivains qui l'ont précédé. On peut, encore une fois, rapprocher sa description des Acadiens à celle de Longfellow, car Léger, présente lui aussi une image embellie voire idéalisée du peuple en insistant surtout sur leur grande piété, leurs vertus, leur innocence, leur prospérité, leur hospitalité, leur grand bonheur et la charité qui les réunit en une seule communauté fraternelle. C'est dans ces termes que sont décrits Jean, le héros du récit, et ceux qui l'entourent :

Plus les années s'écoulaient, plus la fortune de Jean augmente; et plus sa fortune augmente, plus il devient généreux envers ceux qui sont moins favorisés que lui. [...] Si quelque étranger frappe à sa porte, on prend grand soin de lui [...] Personne ne convoite, d'un œil d'envie, les biens du voisin. [...] Les Acadiens forment une société de frères, toujours prêts à s'entr'aider et à partager...⁵⁴

Comme Longfellow, Léger s'attarde aux douleurs innombrables qu'engendre la « ruine du peuple martyr⁵⁵ ». Or chez lui, la haine et la brutalité des soldats anglais ainsi que les souffrances et les horreurs de la déportation se trouvent accentuées, Léger n'hésitant pas à décrire en détail les gestes violents, les assassinats et les noyades dont les Acadiens sont victimes⁵⁶.

Il décrit notamment la mort en mer de la petite-fille de Jean et de sa mère dont les dernières paroles, qui évoquent celles du Christ et de Saint-Étienne expirant, confirment le martyr : « et elle alla rejoindre son enfant dans les eaux profondes de l'océan, avec ces dernières paroles prononcées avec toute la ferveur d'une chrétienne : Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains⁵⁷ ».

Certaines images rappellent aussi le feu, les ténèbres et le sang qui, chez Longfellow, renvoient de toute évidence à la fin du monde. Or chez Léger, les images eschatologiques sont encore plus frappantes. Le soleil et la lune s'éteignent, Et, comme dans l'apocalypse, il y a des tonnerres, de la foudre et des flammes, une forte grêle, et la mer se transforme en sang : « Le soir arriva vite. On aurait dit que le soleil s'était hâté de descendre à l'horizon, pour ne pas être témoin de cette infamie [...] La nuit est sans lune. [...] la mer était tellement agitée qu'elle semblait être en sang [...] Le tonnerre grondait avec un bruit effroyable. Le ciel lançait la foudre et les flammes [...] La pluie et la grêle tombaient avec une violence extrême⁵⁸ ». Si la majorité des Acadiens demeurent soumis et résignés à leur sort, quelques-uns

cependant décident de se venger au moyen d'une révolte fort violente et meurtrière. S'étant réfugiés dans les bois et voyant brûler leur église, ils sortent de leur cachette. Armés de pieux et de haches, ils affrontent les soldats incendiaires, en blessent certains et en enferment d'autres à clef dans l'église en flammes.

Cet épisode annonce sans doute le second roman de Léger où le sentiment d'identité nationale est associé à des modèles d'action et de résistance, plutôt qu'au martyr. Car *Une fleur d'Acadie : un épisode du grand dérangement*, est également consacré à la déportation en mettant en scène des personnages beaucoup plus téméraires qui iront jusqu'à livrer une lutte soutenue contre l'ennemi britannique. Parmi ces personnages figurent, en premier plan, un couple amoureux Hélène et René qui rappelle Évangéline et Gabriel, dont le bonheur parfait et le projet de mariage prochain sont brusquement interrompus par l'arrivée des soldats britanniques qui se préparent à les embarquer sur des navires. Or ni l'un ni l'autre ne se laissera docilement embarquer. La brave Hélène, apercevant de loin les soldats, se met à courir et sonne l'alarme pour avertir ses voisins de leur arrivée. Plusieurs Acadiens, ainsi mis en alerte, s'emparent de leurs fusils, tirent sur les soldats anglais, en atteignent un grand nombre, et obligent ainsi la troupe armée à se retirer. Quant à René, le fiancé d'Hélène, Léger en fait un héros de la résistance acadienne qui combat à côté du capitaine français, Boishébert : « René, dans les batailles de Chipoudie, de Petitcoudiac et d'autres a déchaîné, sans difficulté, sa rage contre les Anglais. Après s'être battu comme un lion, sans que sa revanche soit satisfaite, il part avec Boishébert⁵⁹ ».

Ainsi, l'objectif de Léger semble avoir été avant tout idéologique. Il s'échelonne sur deux périodes de temps : le premier roman fait surtout appel à l'affect, l'écrivain cherchant à émouvoir ses lecteurs acadiens avec un récit des malheurs, périls et souffrances auxquels furent exposés leurs ancêtres; le second roman, par contre, veut proposer à ses lecteurs des modèles d'action et d'héroïsme afin d'assurer la survivance à long terme du peuple acadien.

Alphonse Deveau (1917-2004), quant à lui, dans un roman intitulé *Le chef des Acadiens*⁶⁰, poursuit ce thème de la résistance héroïque des Acadiens à la déportation, mais en le poussant pratiquement à son paroxysme. S'il décrit la lutte armée d'un groupe d'Acadiens contre les soldats britanniques qui les pourchassent pour les déporter, cette lutte prend la forme d'une véritable guérilla en forêt et sur mer pendant laquelle le peuple, qu'on a appelé martyr, prend sa revanche avec une violence guerrière tout à fait implacable. Le fait que ces Acadiens soient secourus du combat par leurs alliés micmacs intensifie la sauvagerie de cette vengeance. Le récit raconte d'autres actes héroïques accomplis par ces Acadiens dont le détournement d'un navire transportant des Acadiens déportés et la libération de prisonniers acadiens gardés à bord d'un navire dans le havre de Boston.

Comme contribution au discours identitaire et à la lutte nationaliste en poésie, il faut retenir, notamment, l'œuvre de Napoléon Landry (1884-1956) à qui l'Académie française décernait, en 1955, le grand prix de la langue française. La poésie de Landry, qui s'inspire abondamment de l'histoire et de la géographie de l'Acadie, témoigne de la construction d'une nation et d'une identité acadienne liée à la langue, à la foi, à l'histoire et aussi au territoire lui-même. Il lui revient de nommer les lieux qui composent le visage de l'Acadie passée et actuelle. En redonnant les anciens noms français à divers lieux qui ont façonné l'histoire de l'Acadie, Landry procède à une espèce de reconquête mnémorique et symbolique du territoire perdu. Il s'attache aussi à décrire, bien sûr, les nombreux événements et personnages historiques qui ont marqué ces lieux et qui ont forgé le caractère national de l'Acadie. Son œuvre fait revivre les trois grandes périodes de l'histoire acadienne ainsi que les mythes qui leur sont associés. Il relate, en effet, la fondation héroïque de l'Acadie et les jours heureux qui ont précédé la

déportation, les souffrances et périls du peuple martyr condamné à la dispersion, à l'errance et à l'exil et enfin, Landry dénote la résurrection du peuple au dix-neuvième siècle, sa renaissance sous l'égide de la Divine Providence :

Et la mort du martyr laisse même ici-bas,
 À la glèbe vivante une fleur immortelle,
 Que le Temps fait jaillir, d'âge en âge, plus belle,
 Sous un Souffle divin qui ne s'éteindra pas.
 Et vous voilà renaître, enfin, fils de martyrs!
 Et voilà qu'au soleil flambe la cathédrale!
 Voilà qu'une hymne au ciel s'ébranle triomphale!
 Et qu'un peuple entier va, devant Dieu, refleurir⁶¹.

Or si Landry décrit surtout les gloires et les souffrances du « peuple martyr », il insiste souvent sur le courage et la bravoure des Acadiens et leurs victoires sur leurs ennemis britanniques avant et pendant la déportation. Sa poésie, en effet, relate de farouches combats contre les ennemis de l'Acadie et met en scène des héros et des héroïnes que l'auteur propose comme modèles aux générations montantes :

Enfant de mon pays, ô toi qui vient de naître,
 Ces gestes glorieux il te faut les connaître!
 Sens-tu bien dans ton cœur bondir le sang des preux? ...
 Sois digne de ton nom! Sois fier de tes aïeux⁶²!

Il nous faut également mentionner ce conteur talentueux que fut Emery LeBlanc (1918-1987). Il ne précéda que de peu Antonine Maillet sur la scène littéraire, publiant, en 1957, un recueil de récits intitulé *Les entretiens du village*⁶³ qui met en scène une série de personnages historiques ou légendaires tirés de la petite histoire du pays. Ce recueil s'échelonne sur plus de trois siècles d'histoire, depuis la fondation de l'Acadie à l'aube du dix-septième siècle jusqu'au début du vingtième siècle. L'auteur propose ainsi une sorte de reconstitution de l'histoire acadienne, mais présentée sous forme d'anecdotes mettant en scène des gens auxquels les Acadiens peuvent facilement s'identifier. En tant qu'écrivain, LeBlanc participe au projet de ses prédécesseurs qui consistait à doter les Acadiens d'une identité qui leur soit propre, choisissant, pour sa part, d'exprimer cette identité à travers la petite histoire et la tradition populaire. Il participe aussi à la redéfinition du modèle de Longfellow, comme en atteste, notamment, le récit intitulé « Charles Belliveau ». LeBlanc y raconte l'histoire d'un personnage légendaire qui, plutôt que de se laisser docilement exiler, fomenta et organisa une révolte contre l'équipage du navire qui le déporte, détourna ce navire et le reconduisit en territoire français.

Conclusion

À la lumière de ce bref panorama de la littérature acadienne jusqu'à 1957, il nous paraît tout à fait juste d'affirmer qu'Antonine Maillet, en tant qu'écrivaine, est héritière d'une riche tradition littéraire et non pas, comme certains l'ont prétendu, un phénomène unique et sans précédent dans l'histoire des lettres acadiennes. En effet, son premier roman, *Pointes-aux-Coques*⁶⁴, publié en 1958 et tout inspiré de la tradition, se veut, comme les œuvres précédentes, une apologie du peuple acadien ainsi qu'une affirmation de son identité spécifique, autant linguistique que culturelle. L'œuvre entière de Maillet se présente comme une vaste fresque de l'Acadie traditionnelle ou historique et comme l'affirmation d'une spécificité qui a bien droit à sa reconnaissance, cette fois sur le plan universel. Même l'anti-

Évangélinisme de Maillet, sur lequel on a tant insisté, a néanmoins, comme nous l'avons vu, certains précédents sur le plan littéraire et peut être perçu, du moins jusqu'à un certain point, comme le prolongement d'un aspect d'un discours identitaire plus que séculaire.

Enfin, on doit reconnaître que même les auteurs acadiens plus jeunes, chez qui la question de l'identité est liée fréquemment à l'universalisation, à la modernité, à l'américanité, et même à l'errance, sont eux aussi, dans une certaine mesure, héritiers de cette tradition. En effet, pour eux la question de l'acadianité, celle de la langue et aussi celle de l'histoire, particulièrement de la déportation, demeurent encore et souvent incontournables. Quoique certains auteurs contemporains aient affirmé leur désir de rompre avec le passé, ces préoccupations souvent habitent, voire hantent parfois leurs écrits. Cela est évident dans les œuvres d'Herménégilde Chiasson notamment et même dans certains romans post-modernes de France Daigle. Il semble donc y avoir une certaine continuité au sein même de la littérature acadienne, malgré l'arrivée en Acadie de ce que l'on appelle la modernité. Marguerite Maillet écrit à propos de cette génération d'écrivains : « Tout compte fait, même les contestataires reconnaissent que les auteurs d'avant 1958 n'ont pas œuvré inutilement, mais ont préparé et rendu possible la floraison qui prend place à l'heure actuelle⁶⁵. »

Denis Bourque est professeur titulaire au Département d'études françaises de l'Université de Moncton.

Ouvrages cités

- Bourque, André-Thadée. *Chez les anciens Acadiens : causeries du grand-père Antoine*, Moncton, Des Presses de « l'Évangéline », 1911; édition critique par Lauraine Léger, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1994.
- Bourque, Denis et Chantal Richard, édition critique établie par, *Conventions nationales acadiennes*, vol. 1, (Memramcook 1881, Miscouche 1884, Pointe de l'Église 1890), Moncton, Institut d'études acadiennes, Université de Moncton, 2013, 372 p.
- Bourque, Denis. « Origine du drapeau et de la fête nationale des acadiens : les conventions de Memramcook et de Miscouche », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, [En ligne], [www.ameriquefrancaise.org/fr]
- Bourque, Denis . « Le mythe de l'acadianité d'après Michel Roy : le concept de l'identité acadienne et sa déconstruction systématique dans *L'Acadie perdue* », dans Monika Boehringer, Kirsty Bell et Hans R. Runte (dir.), *Entre textes et images : constructions identitaires en Acadie et au Québec*, Moncton, Institut d'études acadiennes, Université de Moncton, 2010, p. 139-159.
- Bourque, Denis . « *La ricerca dell'identità e l'emergere della letteratura accadiana (1875-1957)* » (« La quête d'identité et l'émergence de la littérature acadienne (1875-1957) », *Rivista di studi canadesi* (Italie), no 21 (2008), p. 109-122.
- Bourque, Denis et James Definney. « L'Acadie de 1605 à 1957 : un parcours géo-littéraire », *Dialogues francophones* (Roumanie), no 14 (2008), p. 29-43.
- Bourque, Denis et Denise Merkle, « De "Evangeline" à l'américaine à "Évangéline" à l'acadienne : une transformation idéologique ? », *Traduire depuis les marges/Translating from the Margins*, Québec, Éditions Nota bene, 2008
- Bourque, Denis. « Émergence de la littérature acadienne : affirmation identitaire et lutte nationaliste (1875-1957) », *Neue Romania* (Allemagne), no 29 (2004), p. 77-93.
- Bourque, Denis. « Appartenances dans le discours et l'essai acadiens », *Port Acadie, Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, no 4 (printemps 2004), p. 39-53.
- Bourque, Denis. « Antoine Léger : premier romancier acadien », *Port Acadie, Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, no 1 (printemps 2001), p. 33-47.
- Bourque, Denis. « L'idéologie nationaliste et la représentation de la femme dans la littérature acadienne (1911-1955) », dans Maurice Basque, *et al.* (dir.), avec la collaboration de Stéphanie Côté, *L'Acadie au féminin : un regard multidisciplinaire sur les Acadiennes et les Cadiennes*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 2000, p. 247-266.
- Branch, James. *Vive nos écoles catholiques ! Ou la Résistance de Caraquet*, Moncton, L'Évangéline Ltée, 1929.

- Branch, James. *L'Émigrant acadien*, Moncton, L'Évangéline Ltée, 1929 ; 3^e édition revue, corrigée et augmentée, Gravelbourg, L'Imprimerie des scouts catholiques, s. d.
- Cormier, Clément. « La mission et le message des écrivains de l'Acadie », *La Presse*, 24 juin 1955, p. 37.
- de Finney, James, Jean Morency et Denis Bourque, « Transferts et interférences des pratiques associatives entre le Québec et l'Acadie (1859-1908) », *Voix et images*, vol. XXVII, no 2 (hiver 2002), p. 284-300.
- Denys, Nicolas. *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale : avec l'Histoire naturelle du País*, Paris, Louis Billaine, 1672.
- de Saint-Père, François-Edmé Rameau. *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens*, Paris. A. Jouby, 1859.
- Deveau, Alphonse. *Le Chef des Acadiens*, Yarmouth, J.A. Hamon, 1956.
- Dièreville, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France*, Rouen, Chez Jean-Baptiste Besongne, 1708; traduction et édition de l'original par Mrs. Clarence Webster, Toronto, The Champlain Society, 1933.
- Jégo, Jean-Baptiste. *Le Drame du peuple acadien*, Paris, Imprimerie Oberthur, 1932.
- Landry, Napoléon-P. *Poèmes acadiens*, Montréal, Fides, 1955, p. 35.
- Lauvrière, Émile. *La tragédie d'un peuple : histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, Paris, Éditions Bossard, 2 vol., 1923.
- LeBlanc, Emery. *Les entretiens du village*, Moncton, Imprimerie acadienne, 1957.
- Léger, Antoine-J. *Une fleur d'Acadie : un épisode du grand dérangement*, Moncton, L'Imprimerie acadienne Ltée, 1946.
- Léger, Antoine-J. *Elle et Lui : tragique Idylle du peuple acadien*, Moncton, L'Évangéline Ltée, 1940.
- Léger, Antoine-J. *Les Grandes Lignes de l'histoire de la Société l'Assomption*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1933.
- Lescabot, Marc. *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, Chez Jean Milot, 1609; voir *Voyages en Acadie (1604-1607) suivis de La description des mœurs souriquoises comparées à celles d'autres peuples*, éd. critique par Marie-Christine Pioffet, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.
- Longfellow, Henry Wadsworth. *Évangéline*, traduction de Pamphile Le May, postface de Jean Morency, Montréal, Boréal, 2005.
- Maillet, Antonine. *Cent ans dans les bois*, Montréal, Leméac, 1981.

Maillet, Antonine. *Pointe-aux-Coques*, Montréal, Fides, 1958.

Maillet, Marguerite. *Histoire de la littérature acadienne : de rêve en rêve*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1983.

Poirier, Pascal. *Les Acadiens à Philadelphie suivi de Accordailles de Gabriel et d'Évangéline*, texte établi et annoté par Judith Perron, Moncton, Éditions d'Acadie, 1998.

Poirier, Pascal. *Le Glossaire acadien*, Édition critique par Pierre M. Gérin, Moncton, Chaire d'études acadiennes et Éditions d'Acadie, 1993.

Poirier, Pascal. *Le Parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1928.

Richard, Camille-Antoine. « Le discours idéologique des conventions nationales et les origines du nationalisme acadien : réflexions sur la question nationale », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 17, n° 3 (1986), p. 75-76.

Robichaud, Anne-Marie. « Le discours et l'essai acadien », *Langues et littératures au Nouveau-Brunswick*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1986, p. 384.

Robidoux, Ferdinand J. *Conventions nationales des Acadiens : recueil des travaux et délibérations des six premières conventions*, compilé par, vol. I, *Memramcook, Miscouche, Pointe de l'Église, 1881, 1884, 1890*, Shédiac, Imprimerie du Moniteur acadien, 1907.

Usmiani, Renate. « Antonine Maillet/2: Recycling an Archetype. The Anti-Evangelines », *Canadian Theatre Review*, no 46 (Spring 1986), p. 65.

Notes

¹ Jean-Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours : pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1975, p. 77.

² Antonine Maillet, *Cent ans dans les bois*, Montréal, Leméac, 1981.

³ La première avait lieu le 24 juin 1874 à Montréal et deux jeunes Acadiens y assistaient en tant que représentants de la population francophone des provinces maritimes : Pierre-Amand Landry et Pascal Poirier qui devinrent plus tard des nationalistes acadiens éminents.

⁴ Ferdinand J. Robidoux, *Conventions nationales des Acadiens : recueil des travaux et délibérations des six premières conventions*, vol. I, *Memramcook, Miscouche, Pointe de l'Église, 1881, 1884, 1890*, Shédiac, Imprimerie du *Moniteur acadien*, 1907. Le second volume, qui devait être consacré aux trois conventions subséquentes, n'a pas été publié. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *CNA*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

⁵ Charles Lawrence (1709-1760) est le gouverneur de la Nouvelle-Écosse qui enfanta et mis à exécution le plan de la déportation des Acadiens.

⁶ Edmé Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens*, Paris. A. Jouby, 1859.

⁷ En français, la traduction du poète québécois Pamphile Le May a été la plus lue et la plus répandue. Elle a récemment été rééditée avec une postface de Jean Morency : Henry Wadsworth Longfellow, *Évangéline*, traduction de Pamphile Le May, Montréal, Boréal, 2005.

⁸ Camille-Antoine Richard, « Le discours idéologique des conventions nationales et les origines du nationalisme acadien. Réflexions sur la question nationale », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 17, n° 3, 1986, p. 75-76.

⁹ C'est à Miscouche, sur l'Île-du-Prince-Édouard, que les Acadiens se doteront d'autres symboles destinés à incarner leur spécificité comme peuple : un drapeau, un hymne et un insigne nationaux.

¹⁰ Richard, « Le discours idéologique », p. 82.

¹¹ Plusieurs textes anciens ont aussi contribué à créer une Acadie mythique, notamment *L'Histoire de la Nouvelle-France* (1609) de Marc Lescarbot, *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale* (1672) de Nicolas Denys et *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle France* (1708) de Dièreville. Voir, à cet effet, Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne : de rêve en rêve*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1983.

¹² On retrouve dans le discours social de fréquentes références aux Acadiens comme « peuple martyr », particulièrement dans le contexte de récits de la déportation qui renvoient directement au texte d'*Évangéline* traduit par Le May : « Vainement on leur a prodigué les séductions, vainement on a multiplié les menaces. Méprisant ces séductions et bravant ces menaces, ces héros vont au *martyre*, de pieux cantiques sur les lèvres, au *martyre*, dis-je, car y a-t-il jamais eu de *martyre* plus cruel, plus douloureux que celui qu'ils eurent à subir. Oui, le chant sur les lèvres, ils se dirigent vers la grève où les

attendent les vaisseaux qui doivent les mener en exil, loin de leur chère Acadie. » (discours du Rév. P. C. Gauthier prononcé à la Convention nationale de Caraquet, *Le Moniteur Acadien*, 31 août 1905. L'italique est de nous.)

¹³ Anselme Chiasson, cité par Hauteceur, *L'Acadie du discours*, p. 79.

¹⁴ Voir Denis Bourque, « Émergence de la littérature acadienne : affirmation identitaire et lutte nationaliste (1875-1957) », *Neue Romania*, no 29, 2004, p. 77-93.

¹⁵ M. Maillet, *Histoire de la littérature acadienne*, p. 63-64.

¹⁶ Anne-Marie Robichaud, « Le discours et l'essai acadien », *Langues et littératures au Nouveau-Brunswick*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1986, p. 384.

¹⁷ Pascal Poirier, *Les Acadiens à Philadelphie suivi de Accordailles de Gabriel et d'Évangéline*, texte établi et annoté par Judith Perron, Moncton, Éditions d'Acadie, 1998.

¹⁸ Les Acadiens protestaient contre une loi adoptée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1871 qui interdisait l'enseignement de la religion catholique dans les écoles de la province. Deux hommes sont morts pendant l'insurrection : un jeune Acadien, Louis Mailloux, éponyme d'une pièce où Jules Boudreau et Calixte Duguay ont cherché à immortaliser son nom, et un milicien anglais.

¹⁹ À cet effet, voir l'article de Clément Cormier, « La mission et le message des écrivains de l'Acadie », *La Presse*, 24 juin 1955, p. 37 et Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne*, p. 75, note 16.

²⁰ Poirier, *Les Acadiens*, p. 33-34.

²¹ *Ibid.*, p. 18.

²² *Ibid.*, p. 15.

²³ *Ibid.*, p. 20.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Pascal Poirier *Le Glossaire acadien*, Édition critique par Pierre M. Gérin, Moncton, Chaire d'études acadiennes et Éditions d'Acadie, 1993.

²⁶ Pascal Poirier, *Le Parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1928.

²⁷ Poirier, *Le Parler franco-acadien*, p. 7.

²⁸ Travailleurs.

²⁹ Criait.

³⁰ En note infrapaginale : « Porte-voix fait avec une corne de bœuf, dans laquelle on souffle. »

- ³¹ En note : « Ce mot d'un usage universel signifie se mettre à l'abri, se reposer, faire un petit somme. »
- ³² En note : « Petit espace de temps. Le temps de s'*escouer*, ou, ce qui est la même chose et le même verbe, de se *secouer*. »
- ³³ En note : « *Jaser* s'emploie partout où le français met causer. Ce dernier mot est ici inconnu. »
- ³⁴ En note : « Faire des mots d'esprit, de l'esprit. »
- ³⁵ Poirier, *Le Parler franco-acadien*, p. 231, 233.
- ³⁶ André-Thadée Bourque, *Chez les anciens Acadiens : causeries du grand-père Antoine*, Moncton, Des Presses de « l'Évangéline », 1911; édition critique par Lauraine Léger, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1994.
- ³⁷ *Ibid.*, p. 253.
- ³⁸ *Ibid.*, p. 129.
- ³⁹ Renate Usmiani, « Antonine Maillet/2, Recycling an Archetype: The Anti-Evangelines », *Canadian Theatre Review*, No. 46, Spring 1986, p. 65.
- ⁴⁰ Bourque, *Chez les anciens Acadiens*, p. 191.
- ⁴¹ *Ibid.*, p. 193.
- ⁴² *Ibid.*, p. 196-197.
- ⁴³ *Ibid.*, p. 194.
- ⁴⁴ *Ibid.*, p. 197.
- ⁴⁵ James Branch, *Vive nos écoles catholiques ! Ou la Résistance de Caraquet*, Moncton, L'Évangéline Ltée, 1929.
- ⁴⁶ James Branch, *L'Émigrant acadien*, Moncton, L'Évangéline Ltée, 1929 ; 3^e édition revue, corrigée et augmentée, Gravelbourg, L'Imprimerie des scouts catholiques, s. d., p. 7.
- ⁴⁷ *Ibid.*, p. 11-12.
- ⁴⁸ Cette pièce parut dans le *Moniteur acadien*, en huit tranches, du 14 avril au 30 octobre 1902.
- ⁴⁹ Jean-Baptiste Jégo, *Le Drame du peuple acadien*, Paris, Imprimerie Oberthur, 1932.
- ⁵⁰ Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple : histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, Paris, Éditions Bossard, 2 vol., 1923.
- ⁵¹ Voir : Antoine-J. Léger, *Les Grandes Lignes de l'histoire de la Société l'Assomption*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1933.

⁵² Antoine-J. Léger, *Elle et Lui : tragique Idylle du peuple acadien*, Moncton, L'Évangéline Ltée, 1940, p. 202.

⁵³ Antoine-J. Léger, *Une fleur d'Acadie : un épisode du grand dérangement*, Moncton, L'Imprimerie acadienne Ltée, 1946.

⁵⁴ Léger, *Elle et Lui*, p. 69.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 125.

⁵⁶ Il y a déjà une accentuation considérable des souffrances des Acadiens et de la brutalité des Britanniques, par rapport à la version originale d'*Evangeline*, dans la traduction de Pamphile Le May. Voir à cet effet : Denis Bourque et Denise Merkle, « De « Evangeline » à l'américaine à « Évangéline » à l'acadienne : une transformation idéologique ? », *Traduire depuis les marges/Translating from the Margins*, Québec, Éditions Nota bene, 2008, p. 21-145.

⁵⁷ Léger, *Elle et Lui*, p. 127.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 118, 127.

⁵⁹ Léger, *Une fleur d'Acadie*, p. 45.

⁶⁰ Alphonse Deveau, *Le Chef des Acadiens*, Yarmouth, J.A. Hamon, 1956.

⁶¹ Napoléon-P. Landry, *Poèmes acadiens*, Montréal, Fides, 1955, p. 35.

⁶² *Ibid.*, p. 101.

⁶³ Emery LeBlanc, *Les entretiens du village*, Moncton, Imprimerie acadienne, 1957.

⁶⁴ Antonine Maillet, *Pointe-aux-Coques*, Montréal, Fides, 1958.

⁶⁵ M. Maillet, *Histoire de la littérature acadienne*, p. 197.